

6^{ème} séance, 1^{ère} partie

Équipe centrale du groupe de dialogue « branche Ouest Bienne »

Procès-verbal du 7 novembre 2019, V1

Heure 14 h 00 à 18 h 00
Lieu Espace de dialogue branche Ouest Bienne, Faubourg du Lac 11, 2502 Bienne

Présidence	Werder, Hans
Présents	Berz, Thomas (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura) Fehr, Erich (maire de Bienne) Gurtner, Roland (Comité «Axe ouest A5, maintenant ou jamais») Hess, Sandra (mairesse de Nidau) Hürsch, Gilbert (Chambre économique Bienne-Seeland) König, André (Pro Velo Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois) Meier, Mélanie (Comité «Bienne notre Amour») Placi, Luca (Groupe de travail «A5 branche Ouest») Scheuss, Urs (ATE Berne) Thalmann, Ivo (Patrimoine bernois) Wendling, Cécile (UCI Berne / Comité «Pro A5-branche Ouest»)
Excusés	<i>Bohnenblust, Peter (TCS Section Bienne-Seeland)</i> <i>Duttweiler, Catherine (Comité «Axe ouest, pas comme ça !»)</i> <i>Gerber, Bernhard (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura)</i> <i>Messerli, Philippe (conseiller municipal de Nidau)</i> <i>Schwickert, Barbara (conseillère municipale de Bienne)</i> <i>Schwickert, Barbara (conseillère municipale de Bienne)</i>
Absents	
Invités	Kobi, Fritz (expert en transports) van de Wetering, Han (expert en urbanisme) Paul Kruppenacher (Frischer Wind)
Secrétariat	Andreas Schneider, Arge branche Ouest

Vous trouverez des informations détaillées dans le protocole audio

Points de l'ordre du jour	Contenu	Affaires en suspens
1. Introduction		
2. État des lieux et visions transports et urbanisme	<p><u>Décision</u> Il est décidé que le secrétariat enverra les présentations en français et allemand à l'équipe centrale le 8 novembre, ainsi que les rapports de synthèse sur l'urbanisme (allemand) et le transport (allemand).</p>	
<p>1. Devis Frischer Wind</p> <ul style="list-style-type: none"> - Devis Frischer Wind 	<p><u>Décision</u> Il est décidé de l'attribution du contrat à Paul Krummenacher (Frischer Wind) pour la phase I (devis Paul Krummenacher) qui est plafonnée à CHF 19 000.</p> <p>Il sera décidé le 14 novembre si les éléments participatifs seront mis en œuvre le 3 décembre. Paul Krummenacher participera à la réunion de l'équipe centrale le 14 novembre afin de mieux évaluer la situation.</p>	
2. Planification des réunions 2020 de l'équipe centrale	<p><u>Décision</u> Les dates de réunions seront fixées le 14 novembre 2019.</p>	
<p>3. Utilisation de l'espace de dialogue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document sur l'utilisation de l'espace de dialogue 	<p><u>Décision</u> Concernant « <i>La présentation du contenu du processus de dialogue se fait d'un commun accord entre les partisans et les opposants de l'équipe centrale.</i> » il est défini que Roland Gurtner (partisan) et Ivo Thalmann (opposant) décident ensemble ce qui peut ou non être exposé. Le règlement d'utilisation et la procédure de réservation sont adoptés.</p>	

4. Communiqués - Procès-verbaux des 15 août, 27 août, 4 octobre 2019	<u>Décision</u> Les procès-verbaux ont été adoptés avec les adaptations. Demande OPC : il est noté ultérieurement dans le procès-verbal du 27 août 2019 que CHF 500 sont versés à chaque membre pour chaque réunion de l'équipe centrale.	
5. Communication		
6. Divers	<u>Décision</u> Il est renoncé à la préparation d'un budget détaillé. Les décisions de dépenses sont déterminantes – une décision distincte doit être prise pour chaque dépense. Le secrétariat prépare chaque mois une prévision continue afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble des finances. Le budget actuel, y compris la prévision, est affiché pour que tous puissent le voir dans la salle de dialogue. Il est pris acte du rapport controlling de l'OPC.	Le secrétariat prépare une prévision continue avec des prévisions de dépenses.